

## Valoriser des surfaces pastorales dans le Rayon de Roquefort

Les surfaces pastorales du Rayon de Roquefort, qu'elles soient pelouses, landes de Causses ou parcours boisés, jouent un rôle déterminant dans l'équilibre économique des exploitations situées en zone difficile. Intégrées en tant que pâturage dans la conduite des animaux, elles garantissent une ressource alimentaire non négligeable, contribuant de ce fait à une meilleure autonomie des exploitations.

Les surfaces pastorales sont répertoriées en trois grands groupes : les pelouses, les landes et les bois. Ce classement est fonction de la part d'herbe et du recouvrement par des ligneux hauts et bas. À l'intérieur de ces grands groupes, la gestion par le pâturage du couvert végétal est fonction des espèces dominantes.

### La gestion des surfaces pastorales au cours de l'année

#### 1/ Au printemps

Dès la fin avril - début mai, pour des animaux en deuxième partie de période de production, les pelouses ou les landes à grandes graminées sont mobilisées en priorité en complément du pâturage de la SFP. Leur contribution quotidienne aux besoins alimentaires des animaux se situe autour de 10-15 % avec le mode de prélèvement sous forme de tri et 50 % maximum dans le cas de prélèvement fourrager ou de gestion.

#### 2/ En été

Les pelouses, les landes de qualité médiocre ou à genêt purgatif plus tardifs prennent le relais en fin printemps ou début d'été. En plein été, après un passage rapide sur repousse de luzerne ou de sainfoin (soupade), les animaux en fin de lactation profitent des ressources disponibles sur les parcours boisés à chêne blanc ou à pin sylvestre.

#### 3/ À l'automne

Les brebis sont à l'entretien, les parcours peuvent alors couvrir jusqu'à 100 % des besoins alimentaires. Les parcs non exploités au cours des périodes précédentes sont utilisés en priorité en mode gestion. Avec la reprise de l'activité végétale, les parcours utilisés au printemps ou en été prennent la suite. Leur contribution alimentaire diminue de 70 % en milieu de gestation à moins de 30 % au cours du dernier mois de gestation. Une complémentation alimentaire en fourrage sec et céréales est apportée avec l'apparition des premiers froids et l'avancement du stade physiologique des animaux.



On distingue **trois modes de prélèvement** sur les surfaces pastorales :

- ▶ **tri** : passage rapide sur le couvert végétal des animaux dans le but d'augmenter la qualité de l'ingéré ;
- ▶ **fourrager** : rabattement homogène et suffisant du couvert en phase de croissance végétale (herbe jeune) ;
- ▶ **gestion** : rabattement homogène sur tapis herbacé en état avancé (épiaison) ou en état d'arrêt de végétation.

# ADAPTATION DES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES

## A L'ÉVOLUTION DU COUT DES MATIÈRES PREMIÈRES

### Fiche technique n°6

Selon les besoins des animaux, la gestion des surfaces pastorales est à moduler en fonction des différents couverts et des saisons.

#### RECOMMANDATIONS DE GESTIONS SELON LA NATURE DU COUVERT VÉGÉTAL

Source : Référentiel pastoral parcellaire, Institut de l'élevage

| Nature du couvert   | Niveau de valorisation [jours/ha/an] | Mode de valorisation |             |                 | Taille des parcs [pour 200 brebis] | Mode de prélèvement | Besoins des animaux | Complément |
|---|--------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------|------------------------------------|---------------------|---------------------|------------|
|   |                                      | Printemps            | Été         | Automne         |                                    |                     |                     |            |
| Pelouses de bonne qualité (graminées à larges feuilles)                                       | 600 à 800                            | 3 x 2 jours          | -           | 1 x 3 à 4 jours | 2 ha                               |                     |                     | S          |
|   | 500 à 600                            | 15 jours début juin  | -           | 15 jours        | 10 à 15 ha                         |                     |                     | S          |
| Pelouses de qualité médiocre (petites graminées : fétuque ovine, stipe penné, cheveux d'ange) | 200 à 300                            | -                    | -           | 7 jours         | 5 à 7 ha                           |                     |                     | S          |
|   | 300 à 500                            | 7 à 10 jours         |             | -               | 5 à 7 ha                           |                     |                     | S          |
|   | 500 à 700                            | 3 x 1 à 2 jours      | -           | 1 x 2 à 3 jours | 1,5 à 2,5 ha                       |                     |                     | S          |
|   | 200 à 300                            | 1 à 2 jours          | 15 jours    | -               | 10 à 15 ha                         |                     |                     | S          |
| Landes de bonne qualité   | 400                                  | 2 x 2 à 4 jours      | 1 x 2 jours | 1 x 3 à 5 jours | 3 à 4 ha                           |                     |                     | S          |
|   | 300 à 500                            | 7 jours              | -           | 3 à 5 jours     | 3 à 5 ha                           |                     |                     | S          |
|   | 150                                  | -                    | -           | 2 à 3 semaines  | 10 ha                              |                     |                     | S + C      |
| Landes de qualité médiocre  | 200                                  | 1 à 2 jours          | 7 jours     | 7 jours         | 5 à 10 ha                          |                     |                     | S          |
|   | 150                                  | -                    | -           | 15 jours        | 10 à 15 ha                         |                     |                     | S          |
| Bois à pin sylvestre  | 200                                  | 3 à 4 jours          | 15 jours    | 2 à 3 jours     | 15 ha                              |                     |                     | S + C      |
|   | 200                                  | -                    | -           | 10 jours        | 15 ha                              |                     |                     | S          |
| Bois de chêne blanc   | 300                                  | 1 à 2 jours          | 15 jours    | 1 semaine       | 10 ha                              |                     |                     | S          |

#### Mode de prélèvement

tri    fourrager    gestion

#### Besoins des animaux

brebis en lactation  
 brebis à l'entretien

#### Complémentation

S : Soupade (passage rapide sur des repousses de prairies)  
C : Complémentation en fin de gestation

Afin d'évaluer l'importance des parcours dans un système pastoral, il est possible de calculer un équivalent nombre de brebis nourries sur parcours sur l'année. Plus ce chiffre est élevé, plus les surfaces pastorales contribuent à l'équilibre économique et à l'autonomie de l'exploitation.



*Pour un troupeau de 400 brebis, 350 brebis pâturent exclusivement sur des parcours sur une période de 45 jours. Le nombre de brebis nourries sur parcours sera de  $(45 \times 350) / 365 = 43$  brebis, soit 11 % de l'effectif brebis présent sur l'exploitation toute l'année.*



### Points de vigilance, critères de réussite

#### Vis-à-vis des brebis

- ▶ Assurer aux animaux en production un approvisionnement en eau suffisant (5 à 6 litres par brebis et par jour)
- ▶ Prévoir des clôtures fixes et suffisamment hautes pour la sécurité des animaux : clôture en grillage Ursus 80 cm minimum + un rang de fil barbelé ou clôtures trois fils lisses électrifiés.
- ▶ Ne pas relâcher la surveillance des animaux vis-à-vis des prédateurs surtout en période d'entretien,
- ▶ Assurer une complémentation en céréales dès la mi-gestation à raison de 300 g /brebis /jour, à augmenter avec l'arrivée des premiers froids et un apport de fourrages en supplément.

#### Vis-à-vis des surfaces

- ▶ Éviter le surpâturage pour limiter la détérioration des couverts végétaux : les surfaces pastorales couvrent des sols superficiels et particulièrement fragiles. Suite aux sécheresses du début des années 2000, il a fallu attendre six à sept années pour que les surfaces pastorales retrouvent leur potentiel de production sur la zone sud du Rayon de Roquefort.

**Témoignage : Roger Rouquette, éleveur de brebis Lacaune sur le Rayon de Roquefort**

**Roger Rouquette est en GAEC avec son épouse Geneviève et leur fils David. Ils élèvent 570 brebis de race Lacaune et produisent 105 000 litres de lait qu'ils livrent à l'industrie fromagère de Roquefort. Leur exploitation de 114 ha SAU, dont 74 ha de SFP, est située sur le Causse du Guilhaumard à une altitude moyenne de 800 m. L'autonomie alimentaire est grandement tributaire des 314 ha de parcours.**

« Au début des années 2000, nous avons décidé de retarder la date de début de traite pour profiter de la ressource en herbe que procurent les parcours. Depuis plusieurs années, nous avons des difficultés à être autonome en stock fourrager avec une période hivernale particulièrement longue sur le plateau du Guilhaumard. Notre motivation avait donc un aspect économique en accordant la conduite de notre troupeau avec les disponibilités offertes par les surfaces pastorales de notre exploitation. Utilisé de manière plus ou moins aléatoire, nous avons constaté que cet espace avait tendance à se fermer peu à peu. Nous avons mis en place un système de pâturage tournant avec une pression assez forte sur la végétation pour maintenir cet espace ouvert et productif et atteindre notre objectif d'autonomie.

Aujourd'hui, dès le début mai, le troupeau pâture quatre heures par jour en moyenne et à raison de trois jours par parcs, sur des îlots de trois hectares en moyenne ; constitués de pelouses de bonne qualité associées à des surfaces fourragères. Puis de la mi-juin au 31 août, date de fin de traite, les animaux pâturent uniquement la nuit. Nous les faisons tourner sur cinq grands parcs de 10 à 15 ha constitués de 2/3 de landes boisées et 1/3 de SFP. Le matin, nous rentrons les brebis pour la traite vers 7 heures. Elles restent ensuite toute la journée en bergerie, au calme et à l'abri de la chaleur jusqu'à la traite du soir, et ressortent toute la nuit pour pâture. Une fois tarées, les brebis adultes sont amenées du 25 septembre jusqu'à la fin décembre sur les parcours les plus éloignés du siège de l'exploitation. Les agnelles sont parquées dès le début mai jusqu'à la fin août, sur les meilleures parcelles de landes à chêne blanc. Elles sont complémentées en bergerie avec un apport de fourrages et de céréales.

**Aujourd'hui nous avons atteint notre objectif : avec plus de 36 % de brebis nourries sur parcours, nous sommes autonomes en fourrages et en concentrés.** »

DOCUMENT RÉALISÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

